

# BULLE D'OXYGENE – Artisan Fleuriste

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après désignées les « **Conditions Générales** » s'appliquent aux ventes des produits de l'entreprise individuelle CHAPERON ESTELLE, dont le siège social est situé 9 Rue de la Poste - 53230 COSSE-LE-VIVIEN et immatriculée au RCS de Laval sous le numéro 790 422 182 (ci-après dénommée « **BULLE D'OXYGENE** »), auprès de particuliers et de professionnels (ci-après désignés le « **Client** »). **BULLE D'OXYGENE** se réserve la possibilité de modifier ses Conditions Générales. Toutefois les conditions appliquées sont celles en vigueur à la date de commande par le **Client**. Elles sont accessibles à tout moment sur le site internet : [www.bulleoxygenefr.fr](http://www.bulleoxygenefr.fr) (ci-après désigné le « **Site** »).

### Article 1 – Objet

1.1 Les présentes Conditions Générales, ci-après exposées, afférentes aux produits vendus par **BULLE D'OXYGENE**, sont régulièrement portées à la connaissance du **Client** et ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles **BULLE D'OXYGENE** assure la vente de ses produits via son site internet : [www.bulleoxygenefr.fr](http://www.bulleoxygenefr.fr) ou en magasin.

1.2 Les présentes Conditions Générales constituent les conditions essentielles et déterminantes et prévalent sur toutes les conditions générales et/ou tout autre document émanant du **Client**, quels qu'en soient les termes. Ainsi, toute commande adressée à **BULLE D'OXYGENE** implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales.

1.3 Le fait que **BULLE D'OXYGENE** ne se prévale pas de l'une quelconque des dispositions des Conditions Générales ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

### Article 2 – Produits et disponibilité

2.1 La présence d'un produit sur le Site ne garantit pas sa disponibilité dans les stocks.

Les photographies et textes illustrant les produits ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les photos présentées pour représenter les articles floraux ne sont pas contractuelles, et ce notamment pour les raisons suivantes :

- Arrivage des stocks (contenants, vases, décorations),
- Saisonnalités des fleurs et disponibilités de nos producteurs,
- Différence entre le visuel et ses déclinaisons (différentes tailles de bouquets proposées...).

Il est impossible de garantir la reproduction à l'identique du visuel présenté pour chaque référence (possibilité de différences de fleurs, de décoration, de contenants...). Cependant **BULLE D'OXYGENE** s'engage à ce que le produit qui sera composé et vendu reste globalement conforme à l'esprit du visuel.

2.2 Les produits affichés sur le Site à un instant donné sont par principe réputés disponibles en stock à ce même instant, sauf offre limitée dans le temps dans le cadre d'une opération particulière expressément mentionnée comme telle sur la page du produit.

Cette disponibilité est contrôlée après que la commande ait été acceptée en paiement et elle est confirmée par l'envoi de l'email d'expédition par **BULLE D'OXYGENE**.

2.3 Les commandes seront traitées dans la limite des stocks disponibles. Le **Client** est invité à contacter **BULLE D'OXYGENE** ou à se rendre sur le Site pour consulter la disponibilité des produits.

2.4 En cas d'indisponibilité d'un produit, **BULLE D'OXYGENE** s'engage à en informer le **Client** par courrier électronique ou téléphone, celui-ci pourra alors :

- Soit demander le remplacement du produit indisponible par un produit alternatif de qualité et de prix équivalents ;
- Soit annuler sa commande pour la partie relative au produit indisponible. Le **Client** sera remboursé dans les quinze (15) jours suivants le paiement de la commande sauf accord différent intervenu avec **BULLE D'OXYGENE**.

2.5 La suppression d'un ou plusieurs produits destinés à la vente ainsi que la modification des caractéristiques d'un produit restent à la seule discrétion de **BULLE D'OXYGENE**, et ne peuvent entraîner le versement d'une quelconque indemnité au **Client**.

2.6 **BULLE D'OXYGENE** ne commercialise et livre ses produits que sur le territoire de la France métropolitaine.

### Article 3 – Modalités de commande

3.1 Les commandes des produits vendus par **BULLE D'OXYGENE** peuvent être effectuées :

- directement en magasin : **BULLE D'OXYGENE**, 9 Rue de la Poste - 53230 COSSE-LE-VIVIEN ;
- ou via le site internet : [www.bulleoxygenefr.fr](http://www.bulleoxygenefr.fr).

Il incombe au **Client** de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

3.2 **BULLE D'OXYGENE** se réserve le droit de refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée pour un **Client** qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

3.3 **BULLE D'OXYGENE** offre aux **Clients** la possibilité d'éditer des cartes messages lors de leur commande.

### Article 4 – Commande des produits en ligne (site internet)

Toute commande effectuée par le **Client** sur le Site nécessite obligatoirement l'acceptation préalable des présentes conditions. Le **Client** déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de **BULLE D'OXYGENE** et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.

#### 4.1 Procédure de la commande en ligne

Il appartient au **Client** de sélectionner sur le Site, les produits qu'il souhaite commander, selon les modalités suivantes :

- Le **Client** sélectionne les produits de son choix en choisissant les caractéristiques et les quantités souhaitées. Une fois le produit sélectionné, celui-ci est placé dans le panier du **Client**.
- Une fois les produits sélectionnés et placés dans son panier, le **Client** doit cliquer sur le panier et vérifier que le contenu de sa commande est correct (notamment la quantité, les caractéristiques et les références des produits commandés). Le processus de commande lui permet de revenir en arrière pour modifier ou rectifier toute éventuelle erreur dans la commande avant de la valider définitivement. **BULLE D'OXYGENE** ne peut être tenue responsable en cas d'erreurs du **Client** au moment de la passation de sa commande.  
A ce stade, si le **Client** ne l'a pas encore fait, il sera invité à s'identifier ou à s'inscrire en complétant ses coordonnées pour poursuivre sa commande.
- Une fois que le **Client** a validé le contenu du panier et qu'il s'est identifié/inscrit, il accède à une page où il doit préciser son adresse de livraison et de facturation et dans l'étape qui suit, renseigner ses informations de paiement.
- Le **Client** clique sur « *Payer par carte bancaire* » pour procéder au règlement et accède à un écran de confirmation de commande.
- Lorsque la commande est finalisée, un mail récapitulatif de la commande sera envoyé au **Client** pour confirmer celle-ci.

4.2 La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au **Client** de la confirmation de l'acceptation de la commande par **BULLE D'OXYGENE** par courrier électronique et après encaissement par celle-ci de l'intégralité du prix.

4.3 Toute commande passée sur le Site constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le **Client** et **BULLE D'OXYGENE**.

4.4 Les informations que le **Client** fournit à **BULLE D'OXYGENE** lors d'une commande doivent être complètes, exactes et à jour. **BULLE D'OXYGENE** se réserve le droit de demander au **Client** de confirmer, par tout moyen approprié, les informations communiquées.

4.5 D'un commun accord entre les parties, les données enregistrées par le Site constituent la preuve de l'ensemble des commandes en ligne passées par le **Client** et notamment de leur date et de leur contenu ainsi que tout échange entre **BULLE D'OXYGENE** et le **Client**.

4.6 **BULLE D'OXYGENE** offre la possibilité aux **Clients** de saisir un code promotionnel donnant droit à une remise ponctuelle sur leur commande. Ces codes sont édités par **BULLE D'OXYGENE** et ne peuvent être utilisés que sur le Site. Ils sont à usage unique. Pour utiliser son code promotionnel ouvrant droit à une réduction sur le montant total de sa commande, le **Client** doit renseigner ledit code dans un champ spécifique présent sur la page de paiement de son panier. Si le montant total de la commande dépasse le montant du code promotionnel, le **Client** doit compléter le paiement par un des autres moyens de paiement qui lui sont proposés. Les codes promotionnels sont valables pour une durée limitée qui s'achève le dernier jour à minuit, la date étant précisée au **Client** lors de l'envoi du code promotionnel. Passé ce délai, la réduction sera définitivement perdue. Ces codes promotionnels ne peuvent être ni échangés, ni remboursés en partie de leur totalité.

#### Article 5 – Service d'abonnement floral et location / évènement

Il est porté à l'attention des **Clients** que le service d'abonnement floral et la location de plantes/fleurissement d'évènement ne font pas l'objet de commande en ligne et doivent passer par une commande directe en boutique.

##### 5.1 Abonnement floral

**BULLE D'OXYGENE** propose un service d'abonnement floral avec durée d'engagement définie lors de sa commande.

Le **Client** s'abonne selon la formule choisie après envoi d'un devis par **BULLE D'OXYGENE**. La durée, le contenu, le nombre de bouquets livrés et les modalités de l'abonnement sont définies dans le devis.

Une fois le devis signé, le **Client** s'engage fermement pour une quantité et un nombre de livraisons déterminés.

Toutefois, le **Client** ayant souscrit un abonnement peut demander à le résilier à tout moment en prenant contact par mail ou par téléphone avec **BULLE D'OXYGENE** qui confirmera ou non la possibilité de résiliation.

##### 5.2 Location – Evènement

**BULLE D'OXYGENE** peut, sur demande faite par mail/téléphone ou en direct, procéder à la location de plantes et/ou au fleurissement d'évènements spécifiques pour le compte de clients particuliers

Le contenu de ces prestations est fixé avec le **Client** et formalisé par la signature d'un devis spécifique.

Le paiement est effectué à réception de la facture et **BULLE D'OXYGENE** se réserve le droit de demander un acompte au **Client**.

En cas d'annulation par le **Client**, quelle qu'en soit la cause, celui-ci sera redevable de frais d'annulation représentant 50 % du prix total TTC de l'évènement, si l'annulation est faite jusqu'à 72h avant le début de l'évènement. Si l'annulation est faite moins de 72h avant le début de l'évènement, les frais d'annulation seront égaux à 100 % du prix total TTC de l'évènement.

#### Article 6 – Tarifs et Facturation

6.1 Les produits sont vendus aux tarifs de **BULLE D'OXYGENE** en vigueur au jour de la passation de la commande.

6.2 Les prix applicables sont ceux affichés sur le Site lors de la validation de la commande, ou en magasin dans le cas d'une vente en direct.

Les prix s'entendent en euros (€) toutes taxes comprises (TTC).

La participation aux frais de livraison demeure à la charge du **Client**, ils s'entendent TTC. Ces frais sont calculés préalablement à la passation de la commande. Le paiement demandé au **Client** correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

6.3 Le prix de la commande est payable au comptant le jour de la passation de commande.

En cas de commande via le Site, le règlement s'effectue par carte bancaire via l'intermédiaire de la plateforme de paiement sécurisé MONETICO du Crédit Mutuel / CIC, tiers de confiance contractuel de la société **BULLE D'OXYGENE**, avec la garantie que la saisie des coordonnées bancaires (N° de carte, date d'expiration et cryptogramme visuel) est cryptée sur l'ordinateur du **Client** et ne circule pas en clair sur Internet. A aucun moment les données bancaires du **Client** ne transiteront sur le système informatique de **BULLE D'OXYGENE**.

6.4 En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront exigibles de plein droit par **BULLE D'OXYGENE** le jour suivant la date convenu pour le règlement. Ces pénalités sont égales à trois fois le taux d'intérêt légal applicable en France. En complément une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros sera due de plein droit au titre des frais de recouvrement. Etant entendu que lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, **BULLE D'OXYGENE** est également en droit de demander une indemnisation complémentaire sur présentation de justificatif.

#### Article 7 – Livraison des produits

##### 7.1 Retrait en magasin

En cas de commande via le Site, **BULLE D'OXYGENE** propose au **Client** de la récupérer directement et gratuitement en magasin.

Si le **Client** choisit l'option « Retrait en magasin », celui-ci disposera d'un délai de 48h pour récupérer sa commande en boutique après avoir été averti de la mise en disponibilité de sa commande au magasin. Passé ce délai, la commande sera retirée et le **Client** ne pourra plus faire de réclamation ni demander de remboursement.

##### 7.2 Livraison à domicile

Les livraisons peuvent être effectuées à compter du lendemain la validation de la commande par le **Client**.

La livraison est assurée directement par **BULLE D'OXYGENE** et uniquement sur les communes environnantes de Cossé-le-Vivien (dans un rayon de 15 à 20 km environ).

Les livraisons sont effectuées, du mardi au samedi de 9h00 à 19h00 et le dimanche de 9h30 à 12h30. Pour certains jours, il n'est pas possible de garantir le moment de livraison du produit floral, en particulier lorsque la commande est passée à l'occasion d'une grande fête (Saint Valentin, Fête des Grand-mères, 1<sup>er</sup> mai, Fête des Mères, etc.) et/ou avec un court délai. A l'occasion d'une fête majeure à fort trafic de livraison, la commande pourra être livrée la veille du jour de fête concernée.

En dehors des cérémonies telles que les mariages ou obsèques, **BULLE D'OXYGENE** ne garantit pas d'heure de livraison, sauf accord préalable.

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande et le délai indiqué. Ce délai ne prend pas en compte le délai de préparation de la commande.

En cas de commande en livraison, il appartient au **Client** de vérifier qu'il n'existe aucune entrave à la livraison en fournissant tous les éléments nécessaires à la livraison dans le champs dédié « Notes de commande » (digicode, consignes d'accès, n° de porte, coordonnées téléphoniques, ...). En sus, le **Client** doit également s'assurer que le destinataire, ou son représentant, soit bien présent sur le lieu de livraison.

Par la signature du bon de livraison, le destinataire reconnaît avoir reçu les produits commandés en bon état, sous réserve des mentions et réserves spécifiques et précises que le destinataire y apporterait. Lorsque la signature du bon de livraison ne peut pas être obtenue (notamment dans le cas d'une livraison à l'hôpital, dans un funérarium, ...), la charge de la preuve de la livraison incombera à **BULLE D'OXYGENE** et se fera par tous moyens (par exemple attestation de livraison). En cas de livraison dans un établissement accueillant du public comme (entreprise, hôpital, clinique, maison de retraite, maternité, ...), la commande sera laissée à l'accueil de l'établissement.

Si le destinataire de la commande refuse la commande ou si la livraison ne peut être assurée en raison d'informations erronées ou incomplètes données par le **Client**, la livraison sera tout de même considérée comme honorée et le **Client** ne pourra demander le remboursement de sa commande.

##### 7.3 Absence du destinataire ou du Client à la livraison

En cas d'absence du destinataire de la commande, au vu de l'avis de passage, le destinataire et/ou le **Client** doit immédiatement entrer en contact avec **BULLE D'OXYGENE**, dont l'adresse figure sur l'avis de

passage et se rendre au plus tôt à son magasin pour prendre possession du produit qui lui est destiné. La deuxième livraison par **BULLE D'OXYGENE** se fera à sa discrétion après échange avec le **Client** et pourra donner lieu à une facturation complémentaire.

7.4 Tous les produits vendus partent des locaux de **BULLE D'OXYGENE** en parfait état.

La marchandise voyage aux risques et périls de **BULLE D'OXYGENE**, conformément à l'article L.216-4 du Code de la consommation.

En toute hypothèse, le **Client** est tenu de vérifier l'état des articles au moment de la livraison et/ou du retrait en magasin.

7.5 **BULLE D'OXYGENE** reste propriétaire des produits jusqu'à encaissement complet du prix. Conformément à la législation en vigueur, le transfert des risques s'opère à la possession physique ou du contrôle du produit par le **Client**, c'est-à-dire au moment de la réception de la commande par le **Client**.

#### **Article 8 – Droit de rétraction**

8.1 **BULLE D'OXYGENE** informe les **Clients** que conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les fleurs et plantes naturelles. Ces produits étant périssables.

8.2 Cependant, s'agissant de nos prestations d'abonnements floraux et de locations de plantes, conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le **Client** consommateur bénéficie d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétraction sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Ce délai court à compter de la souscription de l'abonnement floral ou de la location. Pour exercer ce droit, le **Client** doit notifier à **BULLE D'OXYGENE** sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par courrier électronique ou voie postale). *Un modèle de formulaire de rétractation est annexé ci-après.*

Afin de respecter le délai de rétractation, le **Client** doit avoir transmis sa notification relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai.

8.3 En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des prestations commandées et les éventuels frais de livraison sont remboursés, les frais de retour restent à la charge du **Client**. Ce remboursement sera réalisé sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où **BULLE D'OXYGENE** est informée de la décision de rétractation.

**BULLE D'OXYGENE** procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le **Client** pour la transaction initiale.

#### **Article 9 – Garantie**

9.1 **BULLE D'OXYGENE** garantit que les produits proposés à la vente ont fait l'objet de tous les soins nécessaires afin d'assurer leur conformité à la description qui figure sur son Site à la date de la commande.

9.2 **BULLE D'OXYGENE** est tenue des défauts de conformité dans les conditions des articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation et des vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

Ces garanties constituent les seules garanties consenties par **BULLE D'OXYGENE**. En particulier, **BULLE D'OXYGENE** ne saurait garantir que les produits répondent aux attentes spécifiques du **Client**.

Le **Client** est seul responsable du choix des produits, de leur conservation à compter de la livraison et à leur utilisation.

9.3 Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le **Client** bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour agir, il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la Consommation, est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien commandé. La garantie

légale de conformité s'applique indépendamment de l'éventuelle garantie commerciale qui pourrait être consentie.

9.4 Le **Client** souhaitant demander le bénéfice de la garantie légale de conformité ou des vices cachés doit impérativement prendre contact avec **BULLE D'OXYGENE** par écrit, ou via le formulaire de contact sur le Site ou encore appeler le 02.43.58.53.16 (appel non surtaxé).

**BULLE D'OXYGENE** indique que le **Client** peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les vices cachés et que, dans cette hypothèse, il peut choisir entre la restitution du produit et le remboursement, ou la conservation du produit et une réduction du prix, conformément à l'article 1644 du code civil.

La garantie de **BULLE D'OXYGENE** est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice.

9.5 La responsabilité de **BULLE D'OXYGENE** ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du **Client**, comme en cas d'usure normale du produit, d'accident, de force majeure ou encore si le **Client** a entrepris, de sa propre initiative, des modifications du produit.

#### **Article 10 – Limitation de responsabilité**

10.1 Pour toutes les étapes d'accès au Site, du processus de commande, de livraison, ou de service, **BULLE D'OXYGENE** ne supporte qu'une obligation de moyen.

**BULLE D'OXYGENE** peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution de la commande est imputable soit au **Client**, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure telle que définie par la loi et la jurisprudence.

10.2 Sauf faute de sa part, **BULLE D'OXYGENE** ne peut être tenue pour responsable des dommages de toute nature tant matériels qu'immatériels qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation de l'identifiant ou du mode opératoire de passation des commandes via le Site. La responsabilité de **BULLE D'OXYGENE** ne saurait en particulier être engagée pour tout risque inhérent à l'utilisation d'Internet, tels que notamment une suspension du service, une intrusion ou la présence de virus informatique.

#### **Article 11 – Force majeure**

**BULLE D'OXYGENE** ne pourra être tenue pour responsable en cas de non-exécution ou de retard d'exécution de l'une quelconque de ses obligations si celle-ci découle d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du code civil.

#### **Article 12 – Données personnelles**

Les données personnelles recueillies par **BULLE D'OXYGENE** sont destinées à la gestion des clients, des commandes passées et éventuellement l'envoi de la lettre d'information si le **Client** s'y est inscrit. Ces données sont susceptibles d'être conservées pour une durée légale ou nécessaire liée à nos obligations et propre à chaque document. **BULLE D'OXYGENE** s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations et notamment de les protéger contre toute destruction accidentelle ou illicite, perte accidentelle, altération, diffusion ou accès non autorisés. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de **BULLE D'OXYGENE** chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le **Client** dispose notamment d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de suppression des données qui le concerne conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018.

Pour l'exercer, le **Client** peut adresser un courrier électronique à [bulleoxygene53@gmail.com](mailto:bulleoxygene53@gmail.com) ou postal à l'adresse : **BULLE D'OXYGENE**, 9 Rue de la Poste - 53230 Cossé-le-Vivien.

Le **Client** est informé qu'il peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS).

### **Article 13 – Archivage**

Conformément à l'article L.134-2 du code de la consommation il appartient à **BULLE D'OXYGENE** de conserver pendant dix (10) ans à compter de la livraison d'un produit, l'écrit constatant le contrat conclu par voie électronique, dès que ce contrat porte sur une somme supérieure à 120 euros.

### **Article 14 – Propriété intellectuelle**

Le contenu du site internet [www.bulledoxygene.fr](http://www.bulledoxygene.fr) (incluant notamment les textes, photographies, illustrations, logos) est la propriété de **BULLE D'OXYGENE** et est protégé au titre des lois et réglementations relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

### **Article 15 – Litiges et droit applicable**

Les présentes Conditions Générales sont régies et interprétées par le droit français.

Avant toute action contentieuse, **BULLE D'OXYGENE** et le **Client** chercheront, de bonne foi, à régler à l'amiable leurs différends. Néanmoins, pour le cas où les parties ne parviendraient pas à définir une solution amiable, le **Client** est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

A défaut d'accord amiable, les litiges qui n'auront pas pu être résolus seront soumis aux tribunaux compétents de Laval.

## FORMULAIRE DE RETRACTATION

Dénomination sociale : \_\_\_\_\_

Nom/prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### BULLE D'OXYGENE

9 Rue de la Poste

53230 Cossé-le-Vivien

Je vous notifie, par la présente, ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien / prestation de services ci-dessous :

- Numéro de commande : .....
- Objet de la commande : .....
- Commandé le : .....
- Nom / dénomination : .....
- Adresse de facturation :

.....  
.....  
.....  
.....

Date : .....

Signature + cachet si entreprise :